



Doc. 14078
22 juin 2016

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de résolution, au paragraphe 6, remplacer la deuxième phrase par la phrase suivante:

«La rupture des pourparlers de paix en avril 2015 s'est soldée par une montée de la violence en juillet 2015, car le champ de bataille s'est déplacé des montagnes aux zones habitées, avec des attaques et contre-attaques entre le PKK et les forces de sécurité turques, dont des couvre-feux imposés pendant des mois et des mois 24h sur 24 depuis août 2015 dans plusieurs districts du sud-est de la Turquie pour la conduite d'opérations de sécurité.»

Déposé par:

HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
KERESTECİOĞLU DEMİR Filiz, Turquie, GUE
KÜRKÇÜ Ertuğrul, Turquie, GUE
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
ÖZSOY Hısyar, Turquie, GUE
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE

1. 2016 - Troisième partie de session

